Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Marché subséquent 5 - création d'éclairage publique solaire en accompagnement des ravaux de la Mel - Quartier Flers Bourg- Parking Avenue du lieutenant COLPIN

N° : VA_DEC2024_346
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2162-7 et R2162-10 du Code de la Commande Publique

décidons

De conclure avec la société INEO EQUANS, située à Lesquin (59810), le marché subséquent n°5 – Création d'éclairage publique en accompagnement des travaux de la Mel- Quartier Flers Bourg-Parking Avenue du Lieutenant Colpin.

Les prix sont

- Montant initial TTC : 43 068,60 € HT
- Montant négocié TTC : 41 918,60 € HT

La durée totale du marché s'élève à 15 semaines.

Imputation budgétaire : 2315-512-2600-26ACCVOI

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 4 juin 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203577-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024